

SERVICES SOCIAUX ET AUTRES SERVICES SPÉCIFIQUES - MARCHÉS PUBLICS

Directive : 2014/24/UE

Avis de marché initial

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence, Espace Duhesme 18 rue de Flacé, F - 71026 Mâcon, courriel : daj-pcc@saoneetloire71.fr, Fax : +33 0385397652

Code NUTS : FRC13

Code d'identification national : 22710001300688

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.saoneetloire71.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://marches.ternum-bfc.fr>, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Mission d'accompagnement social lié au logement (ASLL) dans le cadre du Fonds de solidarité logement (FSL)

Numéro de référence : DILS.22.098.CB

II.1.2) Code CPV principal : 85310000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Mission d'accompagnement social lié au logement (ASLL) dans le cadre du Fonds de solidarité logement (FSL). En application de l'article R.2162-4 2° du Code de la Commande publique, la consultation donnera lieu à des marchés passés par accords-cadres à bons de commande, sans minimum et avec les montants maximum annuels HT suivants : - Lot 1 - Territoire de Chalon-sur-Saône et Louhans : 420 000 euro(s) - Lot 2 - Territoire de Mâcon et Paray-le-Monial : 360 000 euro(s) - Lot 3 - Territoire d'Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines : 300 000 euro(s). Les marchés passés par accord-cadre à bons de commande sont conclus pour une période allant de leur date de notification au 31 décembre 2023. Ils sont reconductibles 1 fois, par période de 1 an, de manière expresse.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Territoire de Chalon-sur-Saône et Louhans

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

85310000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Territoire de Chalon-sur-Saône et Louhans

II.2.5) Critères d'attribution :

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du contrat ou de l'accord-cadre :

Durée en mois : 12

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Lot 1 - Territoire de Chalon-sur-Saône et Louhans - montant maximum annuel : 420 000 euro(s). Le marché passé par accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période allant de la date de sa notification au 31 décembre 2023. Il est reconductible 1 fois, par période de 1 an, de manière expresse.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Territoire de Mâcon et Paray-le-Monial

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

85310000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Territoire de Mâcon et Paray-le-Monial

II.2.5) Critères d'attribution :

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du contrat ou de l'accord-cadre :

Durée en mois : 12

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Lot 2 - Territoire de Mâcon et Paray-le-Monial - montant maximum annuel : 360 000 euro(s). Le marché passé par accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période allant de la date de sa notification au 31 décembre 2023. Il est reconductible 1 fois, par période de 1 an, de manière expresse.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Territoire d'Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

85310000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Territoire d'Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines

II.2.5) Critères d'attribution :

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du contrat ou de l'accord-cadre :

Durée en mois : 12

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Lot 3 - Territoire d'Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines : 300 000 euro(s). Le marché passé par accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période allant de la date de sa notification au 31 décembre 2023. Il est reconductible 1 fois, par période de 1 an, de manière expresse.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) Conditions de participation**

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation :

Liste et brève description des règles et critères : Voir article 5-1 du règlement de consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Les marchés passés par accords-cadres à bons de commande sont conclus pour une période allant de leur date de notification au 31 décembre 2023. Ils sont reconductibles 1 fois, par période de 1 an, de manière expresse.

L'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité des contrats. Ils seront exécutés conformément aux articles R.2162-5 et 6 et R.2162-13 et 14 du Code de la Commande publique.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Forme de la procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre .

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution : Appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1 et 2, R.2124-1 et 2 et R.2161-2 à 5 du Code de la Commande publique

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure concernant le même marché

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 14/11/2022 à 12 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoire Numérique Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plate-forme ou à l'adresse indiquée dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, F - 21016 Dijon, Fax : +33 0380733989, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 11 octobre 2022

AVIS RECTIFICATIF

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence, Espace Duhesme 18 rue de Flacé, F - 71026 Mâcon, courriel : daj-pcc@saoneetloire71.fr, Fax : +33 0385397652

Code NUTS : FRC13

Code d'identification national : 22710001300688

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.saoneetloire71.fr/>

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Mission d'accompagnement social lié au logement (ASLL) dans le cadre du Fonds de solidarité logement (FSL)

Numéro de référence : DILS.22.098.CB

II.1.2) Code CPV principal : 85310000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Mission d'accompagnement social lié au logement (ASLL) dans le cadre du Fonds de solidarité logement (FSL). En application de l'article R.2162-4 2° du Code de la Commande publique, la consultation donnera lieu à des marchés passés par accords-cadres à bons de commande, sans minimum et avec les montants maximum annuels HT suivants : - Lot 1 - Territoire de Chalon-sur-Saône et Louhans : 420 000 euro(s)

- Lot 2 - Territoire de Mâcon et Paray-le-Monial : 360 000 euro(s) - Lot 3 - Territoire d'Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines : 300 000 euro(s). Les marchés passés par accord-cadre à bons de commande sont conclus pour une période allant de leur date de notification au 31 décembre 2023. Ils sont reconductibles 1 fois, par période de 1 an, de manière expresse.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 07 novembre 2022

VI.6) Référence de l'avis original :

Numéro de l'avis au JO série S : 2022/S199-566759 Publié le 14 octobre 2022

SECTION VII : MODIFICATIONS

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original :

Numéro de section : IV.2.2)

Au lieu de : 14/11/2022

Lire : 28/11/2022

VII.2) Autres informations complémentaires